

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'OCCE du Val d'Oise du 15 février 2023

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale

- Présentation de l'ordre du jour
- Adoption de l'ordre du jour
- Rapport moral de la Présidente (vote)

2. Présentation des rapports

- Rapport d'activités 2021/2022 (explications, discussions et vote)
- Rapport financier 2021/2022 (explications, discussions et vote)
- Rapports, général et spécial, du Commissaire aux Comptes (explications, discussions et vote)

3. Présentation des projets

- Motions d'orientation
 - ✓ Projet d'activités 2022/2023 (discussions et vote)
 - ✓ Projet de budget 2022/2023 (discussions et vote)
 - ✓ Vote du montant de la cotisation 2023/2024 (discussions et vote)
- Présentation et étude des motions éventuelles des coopératives (discussions et vote)

4. Renouvellement du Conseil d'Administration

- Présentation des candidats et votes

1. Ouverture de l'assemblée Générale

L'assemblée générale débute à 9h00 à l'école Marcel Pagnol à Beauchamp

Nombre de personnes présentes : 39 (plus le comptable)

Nombre de votants : 38

Nombre de pouvoirs : 21

Nombre total de voix : 9930

Les votes s'effectueront à main levée.

Les pouvoirs (21) sont attribués aux membres du CA ou aux personnes concernées.

- Présentation des membres du conseil d'administration
 - Tour de table des personnes présentes
 - Désignation des secrétaires de séances (Mme Poussier) et des membres responsables du scrutin. (Mme Véronique Tran et Mme Pascale Poussier)
 - Présentation de l'ordre du jour
- Remarques : Les différents points de l'ordre du jour seront traités de la façon suivante :

- 1) Présentations du rapport d'activité et du projet d'activité suivi d'une discussion et d'un vote
- 2) Présentation des rapports financiers et du projet de budget suivi d'une discussion et d'un vote
- 3) Renouvellement du Conseil d'administration

Adoption de l'ordre du jour

Vote : Approuvé à l'unanimité

Rapport moral de la Présidente Sandrine Bonnaire (voir Annexe)

2. Présentation des rapports (Cf. documents annexes)

- A) *Rapport d'activités 2021/2022*
- B) *Projet d'activité 2022/2023*

Réponses aux questions :

- Une formation « animation » hors projet pour « Tournez Montrez » pourrait-elle être proposée ?
Cette question pourra être étudiée pour l'année prochaine.
- *Tournez Montrez : Le projet engage au minimum par deux classes (1 film pour 2 classes). Un Pacte est nécessaire pour ce projet.*
- *Théa : on ne peut pas prendre toute une école (pas plus de 4 par rapport au niveau du budget)*
- *Semaine de l'ESS (du 27 au 31 mars 2023)*
- *Porté disparus : cycle 3*
- *Classe d'eau : L'agence de l'eau subvention à hauteur 700 euros les projets déposés par les classes. L'occe perçoit 20% pour chaque dossier. Il y a 31 classes engagée en 2023*

Vote du rapport d'activité → Approuvé à l'unanimité

Vote pour le projet d'activité 2021/2022 → Approuvé à l'unanimité



C) Rapport financier 2021/2022 (cf documents)

- Lecture du rapport financier par la trésorière. (Voir pièce jointe)
Vote : Approuvé à l'unanimité

D) Rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes

Vote : Approuvé à l'unanimité

E) Quitus à la Trésorière

Vote : Approuvé à l'unanimité

Discussions et réponses aux questions :

→ Montant de la cotisation à 1€ 85 depuis 3 ans. Une augmentation de la cotisation fédérale a été votée en janvier. Elle est de 0.6c.

La part de la cotisation fédérale sur les 1.85 qui était de 1.16 passera à 1.22. La part restant de l'AD qui était de 1.69 passerait sans augmentation à 1.63. Afin de maintenir un montant vivable sans pour autant proposer une augmentation trop importante pour nos coopérative, le conseil d'administration propose une augmentation de la cotisation de 0.5c. La part pour l'AD passerait de 1.69 à 1.68.

Proposition : Le montant de la cotisation pour 2022/2023 sera de 1.90€

Vote : Approuvé à l'unanimité

3. Renouvellement du Conseil d'Administration

La présidente explique le rôle des administrateurs.trices au sein du CA et l'importance d'avoir une équipe complète.

L'engagement se fait sur 3 ans. Il y a environ 6 CA dans l'année en présentiel et en distanciel.

8 sortantes : Pascale Poussier – Bonnaire Sandrine – Despeyroux Caroline – Boyer Catherine – Françoise Lauret – Jeanty Barbara – Delphine Nobilet – Nathalie Augée –

Présentation des candidatures (renouvellement) :

Mme BONNAIRE Sandrine → élue à l'unanimité (Directrice école Croix Duny - Argenteuil)

Mme Despeyroux Caroline → élue à l'unanimité (Enseignante Les Terrasses Cergy)

Mme Boyer Catherine → élue à l'unanimité (Directrice Ecole Jules Ferry – Sarcelles)

Mme Pascale Poussier → élue à l'unanimité (Enseignante retraitée)

Nouvelles candidatures :

Mme Girard Elise → élue à l'unanimité (enseignante – Romain Rolland – Argenteuil)

Mme Fiolet Sandra → élue à l'unanimité (enseignante – Simone Veil – Argenteuil)

Mme Leger Véronique → élue à l'unanimité (enseignante – La Chesnaie – Beauchamp)

Remerciements aux participant.es de Sandrine Bonnaire.

Clôture de l'Assemblée Générale 11h30

Signature de la présidente :

Sandrine Bonnaire



O.C.C.E. VAL D'OISE
ÉCOLE - 2, Allée de la Sébille
95800 CERGY-SAINT-CHRISTOPHE
Tél. : 01 30 32 32 00
Fax : 01 30 32 33 80